Fondamentaux du droit du travail (individuel et collectif)

ECTS : 6

Enseignant responsable : Michael AMADO

Langue du cours : Français

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Relations individuelles en Droit du travail français

Compétences à acquérir :

Règles de droit du travail relatives à la conclusion, l'exécution, les modification, les ruptures des contrats de travail et des contentieux y afférents

Pré-requis obligatoires

Aucun.

Pré-requis recommandés

Maniement élémentaire des recherches sur Internet (sites : Code du travail numérique, Légifrance, Ministère du travail et Service Public notamment) et de langue française (pour suivre un cours de droit). Pas de connaissances juridiques initiales nécessaires (même si elles sont toujours les bienvenues)

Mode de contrôle des connaissances :

Participation orale, interrogations orales, devoirs à rendre, examens écrits

Coefficient : 2.00

Bibliographie, lectures recommandées :

cours essentiellement à partir des éléments numériques (Code du travail numérique, Légifrance, Service Public), mais possibilité d'avoir recours à un manuel de Droit du travail (aucune préférence si récent)